

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2016
L'ACCO est propriétaire du
château depuis 80 ans

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 20 : Convocation à l'Assemblée générale du mercredi 25 mai 2016
Afin de faciliter l'organisation de l'AG, nous vous demandons de vous inscrire
avant le 15 mai 2016

Page 65 : Paiement de la cotisation annuelle 2016

Date à agender: Assemblée générale 2017: le mercredi 24 mai 2017

L'ACCO recherche des bénévoles pour 2016, lire en page 36

Château d'Oron - Mode d'emploi

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé à 2 Oron-le-Châtel.

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres, par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures.

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, gare d'Oron ou gare de Palézieux-Gare et bus jusqu'à Oron-le-Châtel

Visites du Château:

Du 1er avril au 30 septembre

Le samedi (14h à 17h) et le dimanche (14h à 18h)

Les groupes, à partir de 4 personnes, peuvent visiter le château toute l'année à d'autres heures, sur rendez-vous préalable auprès du secrétariat.

Secrétariat: 021 907 90 51, e-mail: chateau.oron@bluewin.ch

Intendant: M. Marcel Sunier (intendant@bluewin.ch) 079 776 40 52

Tarifs des visites:

a) adulte	Fr. 10.-
b) étudiant, rentier AVS	Fr. 8.-
c) enfant de 6 à 16 ans	Fr. 5.-
d) école: par enfant ou accompagnant	Fr. 5.-
e) groupe, jusqu'à 19 personnes	Fr. 10.- par personne et Fr. 5.- par personne suppl.
f) participant à un banquet	Fr. 5.-

Si la visite est guidée, il y a un supplément de Fr 50.-

Compte de chèque postal 10-13130-0

Internet: www.swisscastles.ch/Vaud/Oron ou www.chateaudoron.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, séminaires:

S'adresser au secrétariat de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Au château 1, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: 021 907 90 51 Fax: 021 907 90 65 e-mail : chateau.oron@bluewin.ch

Le secrétariat est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

La liste des restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5 de ce bulletin ou sur internet: www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html

Table des matières

3	Château d'Oron - mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Les restaurateurs officiels du Château d'Oron	5
	Billet du Président	7
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 2015	8
	Rapport des activités 2015	18
	Assemblée générale du mercredi 25 mai 2016	20
	Les brunchs et repas organisés par l'ACCO	21
	Il y a 80 ans l'ACCO achetait le château	22
	Le marché artisanal du 6 septembre 2015	32
	Un legs, une façon de soutenir l'ACCO	35
	Visite libre des appartements: nous recherchons des bénévoles	36
	Deux livres de la bibliothèque exposés à la Fondation Bodmer	37
	Opulentes vendanges au château en 2015	40
	Acheter un cep de vigne du château	43
	Restauration du Salon vert	44
	Aménagement du chemin de ronde	47
	Situation financière de l'Association	49
	Liste des membres et dons au 31.12.2015	55
	Cotisation annuelle 2016	65
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	66
	Bulletins d'inscription et de souscription	67

Le Comité

4

Président:

André Locher, Route de Romont 5, 1608 Oron-le-Châtel (1983)*
Tél. 079 633 12 96 e-mail: a.locher@bluewin.ch

Vice-Présidente:

Noëlle Corboz, av. Henri-Golay 18, 1219 Châtelaine (2007)
Tél. 076 340 38 34 e-mail: noellecorboz@yahoo.fr

Membres:

Séverin Bez, Ch. des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne (1998)
Tél. 021 636 47 42 e-mail: severinbez@bluewin.ch

Danielle Richard, Chemin de la Compelenaz 7, 1608 Oron-le-Châtel (2003)
Tél. 021 907 87 17 e-mail: danielle.richard@oron.ch

Eric Michel, Route de Bellevue 20, 1803 Chardonne (2011)
Tél 021 921 31 13 e-mail: emichel@fastnet.ch

Patrick Boschetti, avenue de la Sallaz 76, 1010 Lausanne (2011)
Tél 021 652 82 72 e-mail: p.boschetti@boschetti-architectes.ch

Christian Budry, Chemin Bellevue 7, 1608 Chesalles sur Oron (2014)
Tél 079 409 24 13 e-mail: cbudry@bluewin.ch

* Entre parenthèses, l'année d'élection au Comité

Les restaurateurs officiels

5 Traiteurs pour banquets, séminaires, apéritifs, pauses-café, etc...

Héritier Traiteur SA

Route des Cullayes 4
1083 Mézières
Tél. 021 905 11 76 Fax. 021 905 11 20
www.heritier-traiteur.ch
info@heritier-traiteur.ch

La Chenille Gourmande Sàrl

Jérôme Bovet
Le Bourg 7
1610 Oron-la-Ville
Tél./Fax : 021 907 71 42
Mobile : 078 722 25 34
www.lachenillegourmande.ch
traiteur.jbovet@bluewin.ch

François Doyen

Réceptions culinaires et home chef
Rue des Prévent 55, 1926 Fully
Téléphone : 027 746 40 01
Mobile : 078 605 27 00
www.doyen.ch
francoisdoyen@hotmail.com

Events et Saveurs

Monsieur Ulrich Indermühle
Ch. du Village Suisse
1272 Genolier
Tél. 022 366 01 53 Fax. 022 366 01 40
www.eventsetsaveurs.ch
info@eventsetsaveurs.ch

La page

www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html
donne plus de renseignements

Auberge de l'Hôtel de Ville

Romano et Clara Pagani
1623 Semsales
Tél. : 026 918 51 06
Fax : 026 918 58 16
www.auberge-semsales.ch
hotelsemsales@bluewin.ch

Le billet du président

André Locher

Chers Copropriétaires,

7



Vous êtes formidables.

L'appel au secours, envoyé en octobre, a été entendu par la majorité des copropriétaires du château. Plus de la moitié d'entre vous ont effectué un don. Le montant total dépasse 29'000.-

D'autre part, le Service de la culture du Canton de Vaud a été sensible au fait que nous abritons une bibliothèque et, dans le cadre de la Loi sur la protection du Patrimoine mobilier et immatériel, nous a accordé un don exceptionnel de 20'000.-

Grâce à vous tous, nous finissons l'année 2015 avec un équilibre financier.

UN GRAND MERCI.

En 2015, nous avons terminé la restauration du Salon vert. Et nous avons commencé l'aménagement du chemin de ronde. Avec ce dernier, plus de 70 mètres de parcours supplémentaires seront ouverts aux visiteurs dès le mois d'avril 2016.

Les grands travaux de restauration sont ainsi terminés.

Le château est en bon état, mais il y aura toujours de nombreuses réparations à faire. Le Comité et l'intendant restent très vigilants.

La visite libre du château a permis de doubler le nombre de visiteurs pendant les week-end. Vous, les membres qui avez surveillé les visiteurs, avez - selon vos dires - grandement apprécié de pouvoir habiter un moment votre résidence.

Et vous avez aussi aimé le contact avec ses visiteurs.

La formule est reconduite et la marche à suivre pour les inscriptions se trouve à la page 36.

La diminution régulière du nombre de banquets mettant en péril les finances de notre Association, le Comité a pris des mesures pour diminuer les charges.

Nous vous donnerons des informations au cours de l'assemblée générale 2016.

Je me réjouis déjà de vous saluer à cette occasion.

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'ACCO du mercredi 27 mai 2015 à 19h

Présidence : André Locher

Comité : Noëlle Corboz (vice-présidente), Danielle Richard,
Christian Budry (trésorier) Eric Michel, Patrick Boschetti,

Excusé : Séverin Bez

8

Aux alentours de 19h, André Locher ouvre l'assemblée générale de l'ACCO.

Il salue les représentants des autorités cantonales et communales qui nous soutiennent fidèlement depuis de nombreuses années. Il salue également les représentants des familles bernoises de Watteville qui nous font l'amitié d'être des nôtres ce soir. Deux anciens présidents nous font également le plaisir de participer à cette assemblée, Raymond Junod et Jean-Pierre Dresco. Il salue et remercie la présence de Laurent Chenu, Conservateur cantonal des monuments et sites qui fera une présentation après la partie statuaire. Les journalistes sont également



remerciés pour parler du Château d'Oron dans leurs journaux respectifs. Pour être certain de n'oublier personne, il salue cordialement toute l'assemblée et donc les chers copropriétaires du château d'Oron.

Un certain nombre de membres se sont excusés.

1. Procès-verbal

Chacun a pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale imprimé dans le bulletin, page 8. La lecture du procès-verbal n'étant pas demandée, il est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du Président

André Locher soulève en premier lieu 2 erreurs dans le bulletin annuel qui ont échappé aux rédacteurs et re-lecteurs. A savoir que la prochaine AG est fixée au mercredi 25 mai et non 26 et qu'il a été omis de remercier une partie des donateurs. En effet, à la page 50 il n'apparaît qu'une partie des noms. Toutes

- 9 nos excuses pour ces erreurs; nous rectifierons la liste des dons dans le prochain bulletin. Néanmoins, que chacun soit rassuré; les dons sont bien arrivés et seront bien utilisés.

André Locher commente plusieurs points avec, à l'appui, quelques photos :

Travaux

En 2014, nous avons terminé la restauration des salons bernois et du boudoir et en mars 2015 la restauration du salon vert. Ainsi se termine la restauration des appartements historiques. Il serait toujours possible de faire encore plus dans ces appartements, mais le risque existe de faire quelque chose de trop neuf et d'enlever ainsi à cet appartement tout son cachet. Le Comité a donc décidé d'en rester là. Ce qui ne veut pas dire que, dans le futur, il n'y aura plus rien à faire.

La suite des travaux aura lieu au dernier étage : le Comité a décidé d'ouvrir le chemin de ronde au public. Les visiteurs auront ainsi la possibilité de parcourir le chemin de ronde, de passer par les tourelles, de plonger leur regard par les mâchicoulis, d'admirer l'horloge du milieu du 18^e siècle.

Les travaux consisteront à remplacer les volets de bois par des fenêtres et de mettre à niveau le chemin; des barrières empêcheront également les chutes des enfants. Le chemin de ronde sera ouvert au public en 2016.

Autres travaux effectués durant l'année :

Un violent orage a décapité la pointe de la tourelle de la barbacane. Elle a été remplacée aux frais de l'ECA (voir page 23 du bulletin 2015).

Une importante fuite d'eau à la cuisine nous a causé beaucoup de soucis. Une première réparation a été racontée dans le bulletin en page 24 du bulletin 2015. Ce printemps une autre fuite a eu lieu, toujours dans la cuisine, nous avons donc décidé de mettre toutes les canalisations en montage apparent pour faciliter les éventuelles réparations à l'avenir.

Les brunchs et repas organisés par l'ACCO

Les brunchs et repas organisés par l'ACCO continuent à attirer du monde. Ils sont ouverts à tout public. Les membres qui regrettent le traditionnel banquet qui suivait notre assemblée générale peuvent ainsi venir au château partager un banquet avec amis ou famille.

Meurtres et Mystères (MM)

Grâce à l'initiative de Rêves en Stock, une pièce exclusive avait été créée pour le château d'Oron en 2013 : Secrets d'alcôve. En 24 représentations, nous avons accueilli près de 2779 personnes en 2013 et 2014.

Nous remercions toute l'équipe de Rêves en Stock et leurs comédiens pour ce magnifique résultat.

En 2014-2015, 12 spectacles MM ont été joués en plus de Secrets d'alcôve, avec 1157 participants.

La salle des Voûtes

Cette salle a accueilli deux spectacles. En décembre 2014, Le Mentaliste, (page 40 du bulletin 2015). Ensuite, ce printemps, deux concerts Jazz avec le Baratin Jazz Quintet.

Nous constatons que cette salle se prête très bien à ce genre de manifestations avec une cinquantaine de participants au maximum.

Pour permettre une utilisation sans risque financier, nous avons mis au point une formule qui semble convenir : Le château encaisse fr. 10.- par participant et l'organisateur du spectacle s'occupe de la promotion, de la billetterie, etc...

Avec cette formule, personne ne perd de l'argent, mais en gagne plus ou moins selon le nombre de spectateurs.

Les membres de l'Association

Nous avons accueilli 47 nouveaux membres l'an dernier, en partie grâce aux tout-ménage distribués dans les communes limitrophes.

Nous arrivons ainsi à 1022 membres (en comptant pour 10 les membres collectifs).

Plusieurs de nos membres sont décédés. Parmi eux relevons deux personnes qui ont beaucoup contribué à notre Association :

Bernard Steck, décédé au cours d'un accident d'hélicoptère, avait participé avec son entreprise à la couverture de la cour intérieure et à la sécurisation anti-feu des fenêtres donnant sur la cour.

Hermann von Fischer, décédé à l'âge de 89 ans, nous a beaucoup aidé avec la Bourgeoisie de Berne pour le réaménagement du salon de chasse.

En compagnie d'André Locher, il a passé de nombreuses heures au château à décrire nos meubles et objets. Il lui a également servi de guide pour la découverte de plusieurs châteaux bernois, dont ceux de Jegenstorf et Hindelbank.

En mémoire de nos membres décédés, un instant de silence est observé.

11 **Le personnel de l'ACCO**

Pas de changement en 2014, nous pouvons toujours compter sur le dévouement de Marcel Sunier, notre intendant. Nos deux secrétaires, Carmen Vega et Isabelle Jufer, font le maximum pour convaincre les clients qui se présentent de réaliser leurs rêves au château d'Oron. Tous les trois sont remerciés pour tout le travail réalisé.



Le Comité

Le comité se réunit tous les 4 mois. Entre ces séances, de nombreux mails sont échangés. André Locher remercie les membres du Comité pour leur engagement envers le château.

Le château en 2015

Nous avons abandonné la visite guidée des appartements au profit d'une visite libre.

Les premiers résultats sont prometteurs même si nous n'avons des statistiques que pour le mois d'avril. Fin mars, nous avons bénéficié de 4 articles dans les journaux informant ainsi un large public de cette nouveauté. Du coup, il y a eu près de 200 visiteurs individuels, à comparer avec les 77 de la même période de l'an dernier. Les échos sont positifs. Des mamans ont confié à André Locher ; « nous osons venir au château avec nos petits enfants, car avec les visites guidées s'était difficile ». Les gens apprécient de pouvoir se promener à leur rythme.

Les visites guidées sont toujours possibles, à condition de les prévoir à l'avance.

André Locher se fait volontiers guide s'il est disponible.

André Locher fait remarquer que de nombreux membres se sont inscrits comme surveillants bénévoles et les en remercie chaleureusement. Nous ouvrons 52 après-midi, nous avons des bénévoles pour 39 après-midi, il reste à trouver des personnes pour 13 après-midi, surtout en juillet et août. Une liste est affichée dans la cour et permet de s'inscrire; sinon il est possible de le faire par internet ou directement auprès du secrétariat. La tâche de surveillant consiste à être présent de 14h15 à 17h environ dans les appartements. S'y promener, s'y asseoir. Profiter de l'ambiance de ce magnifique appartement. Avoir un œil sur les visiteurs, leur parler s'ils le désirent, etc...

Le président demande à l'assemblée si un bénévole veut témoigner sur ce sujet ; pas de réponse.

3. Rapport du trésorier

La parole est donnée à Christian Budry, trésorier. Ce dernier expose les chiffres importants. Un état de liquidités d'environ fr. 153'000.-. Le capital quant à lui s'élève à environ 2'403'000.- et un excédent de charges de fr. 31'639.-. Evidemment ce n'est pas une situation parfaite et tout est mis en œuvre afin de changer la situation. Nous espérons que l'augmentation des cotisations va y contribuer. Pour 2014, nous avons encaissé fr. 31'860.- de cotisations et fr. 16'355.- de dons ce qui amène du beurre dans les épinards. Encore merci à chacun. André Locher demande si l'assemblée a des questions sur ce point financier ; rien n'est ajouté.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Au nom des vérificateurs présents, Georges Torti prend la parole. Il lit le rapport



dans lequel il communique que la vérification des comptes 2014 a eu lieu le lundi 23 mars 2015 au secrétariat du château, en présence de Christian Budry et Carmen Vega. Il a été procédé à la vérification des relevés bancaires et postaux correspondant aux rubriques du bilan, au contrôle des comptes d'exploitation et

- 13 des reports des comptes dans le bilan, et à divers sondages et contrôles dans les comptes et les pièces comptables.

La commission a constaté que, de manière générale, les pièces comptables ont été rigoureusement contrôlées et visées avant paiement. Elle a également apprécié l'exactitude des comptes et confirme que le déficit de l'exercice est de fr. 31'638.65, ce qui porte le capital de l'association à fr. 2'403'438.42.

Les vérificateurs reconnaissent et apprécient la présentation des comptes, le travail précis et méticuleux du trésorier et de la secrétaire comptable et les remercient pour la clarté et la spontanéité de leurs réponses à leurs sollicitations.

Au cours de cette séance, la commission a pu à nouveau apprécier l'important travail accompli par les membres du comité et le secrétariat, leur investissement compétent et leur disponibilité. Au nom de tous, elle leur adresse une chaleureuse gratitude.

En conclusion, la commission de vérification des comptes propose à l'assemblée d'approuver les comptes et le bilan de l'association tels que présentés, de donner décharge au comité pour sa gestion, de donner décharge au Trésorier et à la secrétaire comptable pour les comptes présentés et de donner décharge de son mandat à la commission de vérification des comptes.

5. Approbation des comptes 2014

Les comptes sont approuvés par l'ensemble de l'assemblée.

6. Election des vérificateurs des comptes

Georges Torti, Jean-Claude Serex, Yves Depeursinge, Olivier Sonnay sont réélus.

7. Budget 2015

Christian Budry exprime le souhait du comité de voir bien évidemment l'excédent de charges baisser. Nous avons estimé un excédent de charges de l'ordre de fr. 17'000.-. Il faut espérer tirer du bénéfice des cotisations des membres et avoir des recettes de locations. On cherche des sponsors, des idées pour faire baisser les taxes..etc..

8. Election du Comité

Les membres du Comité sont tous d'accord de continuer au moins 2 ans. Ils sont tous ré-élus dans leur fonction par applaudissements.

9. Election du Président

Noëlle Corboz, la vice-présidente, prends la parole et procède ainsi à la réélection du président soutenue par les applaudissements.

10. Propositions individuelles et divers

1/ Marianne Corboz d'Oron-la-Ville prend la parole au sujet des visites libres du musée. C'est effectivement une bonne idée pour découvrir ainsi ces magnifiques appartements. Elle regrette toutefois le manque de vie que lui ont inspiré les lieux: peut-être un bouquet de fleurs sur une table ? des bougies en meilleur état ?

A l'extérieur, quelques pots fleuris pourraient aussi accueillir les visiteurs ? Cela n'a pas forcément un coût trop élevé.

2/ Pierre Aguet de Vevey demande pourquoi il n'a pas été prévu de planter davantage de pieds de vigne ? André Locher précise qu'il a tout d'abord fallu vérifier que les pieds pouvaient bien y pousser. Ensuite, il faut savoir que l'ensemble des jardins a bien été cadastré. Il est donc tout à fait envisageable d'augmenter les vignes. Le projet est à l'étude.

3/ Georges Torti fait part de sa déception de l'abandon du repas faisant suite à l'AG. C'était une occasion unique. André Locher précise qu'il a été décidé de se tourner vers la formule du cocktail dînatoire en semaine pour 2014 et 2015. En effet, nous avons de moins en moins de participants sur les vendredis ou dimanches car ces jours sont désormais davantage dédiés à la famille. Evidemment la formule actuelle n'est pas non plus forcément la meilleure ou la définitive ; c'est le temps qui nous permettra d'avoir du recul.

4/ Une bénévole surveillante du musée s'est inscrite pour un prochain week-end et demande s'il y a un panneau explicatif dans les appartements. André Locher précise qu'il y a dans chaque salle un présentoir avec des feuillets explicatifs et aussi la possibilité de se connecter sur le site grâce au wifi.

André Locher remercie chacun de leur remarque car c'est aussi grâce à ces retours que nous pouvons essayer d'améliorer les choses.

Le clos du château d'Oron

Contrairement à ce qui a été annoncé, André Locher informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de vente aux enchères du vin du château cette année. Par contre, les membres peuvent devenir propriétaire d'un cep de vigne et Alain Chollet, notre vigneron, s'engage à offrir une surprise à toute personne s'inscrivant ce jour.

La micro-vinification est très aléatoire et Alain Chollet n'avait pas forcément

- 15 les outils adéquats pour filtrer correctement. Après la mise en bouteille, le vin s'est champagnisé dans quelques bouteilles vendues l'an dernier.

Alain Chollet explique ensuite les raisons de la non-vente de cette année. En effet, tout porte à croire à une belle et bonne récolte, pleine de promesse. Pour la vente de l'an prochain, il a été décidé de faire un mariage de raison entre les productions 2013 et 2014 pour proposer 100 litres, soit 200 bouteilles. Cette fois pour la mise en bouteille et le filtrage, nous passerons par la station fédérale de Changins plus habilitée à traiter cette « petite » vendange. Enfin, effectivement l'idée de planter d'autres pieds de vignes et de cépages différents est à l'étude avec le comité.



M. Laurent Chenu, Conservateur cantonal des monuments et sites, prend la parole et nous expose en détail la complexité de son rôle. Il répondra également à quelques questions de l'assemblée.

En remerciement de son intervention, André Locher lui offre un ouvrage sur les Châteaux Suisses.

Enfin, le président invite l'assemblée au cocktail dînatoire qui se tient dans les salons vert et bernois. Bien entendu, chacun est libre de se promener dans les autres pièces.

Evidemment et comme chaque année, chacun est prié de faire bon accueil aux vendeurs de billets de Tombola. La valeur des lots est supérieure à ce qui sera dépensé puisque, grâce à la générosité de nombreuses entreprises, nous avons 101 lots pour un montant de 4136.- francs. Le premier lot est une nuit au Lausanne Palace.

Les numéros gagnants seront affichés dans la cour dès 21h15 et pourront ainsi être retirés auprès des secrétaires.

L'assemblée est levée aux alentours de 20h30.

Oron-le-Châtel, le 1er juin 2015

Isabelle Jufer





Rapport des activités de l'exercice 2015

Préambule

18

En 2015, l'ACCO a restauré le salon vert et aménagé le chemin de ronde.

Les brunchs organisés par l'ACCO ont rencontré un beau succès: 293 personnes ont participé aux 4 brunchs, 72 à la soirée de la Saint Valentin et 39 personnes ont participé au repas du soir organisé le 5 décembre, soit un total de 404 convives.

En 2016, nous organiserons 5 brunchs (page 21).

Toutes ces activités seront détaillées dans les pages suivantes.

Association

Le nombre de membres de l'Association a augmenté au cours de cette année, en très grande partie grâce à un tout-ménage distribué dans les communes limitrophes d'Oron:

Années:	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nouveaux membres	+16	+13	+19	+18	+67	+69	+47	+41

Fin 2015, nous pouvons compter parmi nos membres :

4 membres d'honneur

135 membres à vie

2 membres bienfaiteurs

185 couples

234 membres individuels

17 communes

11 membres collectifs

7 membres des familles bernoises

On nous demande régulièrement: combien de membres êtes-vous ? Difficile d'additionner des individuels, des communes et des collectifs. Mais si on compte les couples pour 2, les communes et collectifs pour 10, on obtient un total de 1032.

Secrétariat, intendance et guides

Un intendant, Marcel Sunier (à 100%) et deux secrétaires, Carmen Vega, chargée en outre de la comptabilité et Isabelle Jufer.

Cela fait un total de 1,85 EPT (équivalent plein temps), à cela il faut ajouter les nombreuses heures de bénévolat du Comité. Sans ces heures, il y a longtemps que le château serait en faillite.

19 Manifestations

	2013	2014	2015
Nombre d'évènements			
Banquets	40	27	26
Soirées Meurtres et Mystères	27	24	12
Evénements organisés par ACCO	6	7	6

Ces manifestations entraînent les résultats suivants :

Nombre total des hôtes du château: (sans les mariages civils ou MC)	6140	5125	3932
--	------	------	------

Recettes totales des locations et couverts, y compris location pour les MC:

177'511.- 144'027.- 119'118.-

Nombre moyen de personnes par événement :	84	98	89
---	----	----	----

Encaissement moyen par personne (sans les MC): 27.- 23.- 26.-

Mariages civils en 2015, sans banquet: 23 cérémonies

Résultats financiers d'exploitation

Les comptes et le bilan financier de l'année 2015 sont présentés en détail dans un chapitre suivant. Les résultats globaux de l'année sont les suivants:

Recettes	311'742.03 Fr.
Dépenses	302'440.70 Fr.
Excédent de recettes	9'301.33 Fr.

Conclusions

Nous remercions chaleureusement nos collaborateurs pour leur engagement sans faille et nous leur souhaitons de nouveaux succès bien mérités.

Assemblée générale 2016

Mercredi 25 mai 2016

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au 20
château le **mercredi 25 mai 2016 à 19h00** dans la salle des Oron.
Accueil des participants et signature de la liste de présence dès 18h45.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Comptes 2015
6. Budget 2016
7. Election d'un suppléant vérificateur des comptes
8. Propositions individuelles et divers

La partie statutaire sera suivie de la vente aux enchères de la deuxième récolte du
«Clos du château d'Oron», année 2013-2014.

La soirée se poursuivra par un apéritif bien garni servi dans les salons historiques
du 1er étage. L'apéritif sera offert à tous les participants.

Réservez bon accueil à la tombola aux prix mirifiques.

**Afin de faciliter l'organisation de l'AG, nous vous demandons de vous
inscrire avant le 15 mai 2016:**

soit par téléphone au 021 907 90 51,

soit par e-mail (chateau.oron@bluewin.ch),

soit par courrier postal à

ACCO, Château d'Oron, rue du château 1, 1608 Oron-le-Châtel.

Les brunchs et repas organisés par l'ACCO

www.swisscastles.ch/decouverte.html

- 21 En 2015 et pour la troisième année, le Comité a offert à tous la possibilité de participer à un brunch ou repas du soir au château, sans faire partie d'un grand groupe. Ceux qui l'ont souhaité ont pu visiter gratuitement les appartements historiques.

Pour 2016, nous allons organiser :

Le brunch de la Saint Valentin, dimanche 14 février.

Les brunchs auront lieu les dimanches 8 mai (Fête des Mères), 12 juin, 14 août et 25 septembre à 10h30.

Les renseignements détaillés seront visibles en temps voulu sur le site internet.

Les participants recevront une entrée gratuite pour visiter les appartements pendant les heures d'ouverture.

Plus de détails sur les menus seront donnés sur la page internet:

www.swisscastles.ch/decouverte.html

**Inscriptions obligatoires au secrétariat de l'ACCO, au moins 24 heures avant la manifestation,
par tél 021 907 90 51
ou par mail chateau.oron@bluewin.ch**

Il y a 80 ans, l'Association pour la Conservation du Château d'Oron achetait le château.

Le lundi 3 août 1936, le journal 24heures publiait l'article ci-dessous. On ne peut qu'être ému de constater la ferveur et l'enthousiasme de la population qui s'est engagée pour acheter le château et son contenu. 22

Une association de 80 membres a réussi une mobilisation populaire exceptionnelle pour trouver l'argent nécessaire à l'achat du château.

80 ans plus tard, cette même association est toujours propriétaire du château et compte plus de 1'000 membres.

Grande LOTERIE
DU
CHATEAU D'ORON
50,000 Billets à Fr. 5.—
1 GROS LOT Fr. 25,000

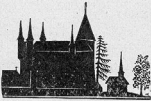
5	LOTS	de	Fr.	2,500.—
25	"	"	"	500.—
25	"	"	"	200.—
250	"	"	"	50.—
250	"	"	"	20.—
5000	"	"	"	5.—
5556	Lots gagnants p ^r			Fr. 97,500.— espèces



L'Association pour la conservation du château d'Oron a eu l'heureuse idée de faire coïncider le tirage de la loterie avec la fête du premier août.

La manifestation prit d'emblée et, à juste titre, le caractère d'une véritable fête patriotique, tant il est vrai que les courageux citoyens qui prirent l'initiative de sauver ce témoin de notre passé qu'est le vénérable château d'Oron entreprenaient une œuvre belle et louable à tous égards.

Un temps déplorable n'a malheureusement pas couronné les efforts des organisateurs comme ils l'eussent mérité, une pluie inexorable ne cessa de tomber et un froid absolument hors saison a quelque peu paralysé l'enthousiasme, mais le programme préparé avec infiniment de soin et de dévouement se déroula sans



Château d'Oron
1^{er} Août 1936

PROGRAMME

15 h. — Réception des invités à la Salle des gardes
16 h. — Allocution de M. le Préfet SEREX

« EN MARGE »

Episode historique relatif à la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536
représenté par
quelques jeunes amateurs de la contrée
avec l'aimable collaboration d'un
Groupe de Fifres et Tambours de Lausanne
suivi de cinq tableaux :

1. *Au temps des Bernois, en 1665.*
Le bailli J. R. d'Erlach, Jean Tillier, Catherine de Watteville.
2. *Pendant la république helvétique, en 1799.*
Le Sous-Préfet Gilliéron, les Gardes Chappuis et Bovard.
Période vaudoise.
3. *1803, En visite au château.*
J. A. Roberti, Mlle Pauline Jan.
4. *1895, Une apparition.*
M. Adolphe Gaiffe, le régent Blanchoud, la Comtesse Potocka.
5. *1936...*
Allocution de M. le député Ch. Jan.
Allocution de M. le Conseiller d'Etat Bujard.

19 h. 15 **Tirage de la Loterie.**
20 h. 15 Groupement devant la Grande Salle à Oron-la-Ville.
20 h. 30 **Départ du Cortège pour le Château.**
21 h. — **Allocution patriotique** dans la cour du Château. Chants des Ecoles, Fanfare, productions diverses par les sociétés locales et le groupe des fifres et tambours.
Retraite aux flambeaux.

CANTINE ~ BUFFET

pannes dans le charmant décor romantique des vieux murs du château d'Oron.

Les cars, les automobiles et le chemin de fer avaient amené des invités venus de toutes les localités du canton et de bien au-delà, qui se joignirent aux habitants de la région.

Il y avait quelques centaines de personnes sous la pluie, après la réception dans la salle des gardes, pour entendre l'allocution de M. le préfet Serex qui souhaita la bienvenue à ses hôtes en termes cordiaux, saluant tout particulièrement la présence de Mme et M. Maurice Bujard, représentant le Conseil d'Etat, M. Gaiffe, propriétaire actuel du château, les membres de la commission du Grand conseil, les délégués des districts et communes, les représentants de

l'ordre judiciaire, la délégation fribourgeoise et les représentants du costume gruérien.

M. Serex adressa ensuite des remerciements à tous ceux qui collaborèrent à l'oeuvre de conservation du château d'Oron : MM. Charles Jan, député, M. H. Kissling, M. Gilliéron, notaire, MM. Gillard, Burnat, Maxime Reymond, Tavernay, Rosset, archéologue.

Des haut-parleurs diffusaient le discours qui fut ainsi entendu de tous et applaudi chaleureusement.

« Puisse le tirage de la loterie faire parmi vous, dit M. Serex, l'heureux gagnant du gros lot, puisse cette journée apporter au pays le plus précieux de tous les lots : la paix et la prospérité, puissions-nous être un peuple uni de frères ! »

On applaudit ensuite un charmant spectacle historique dû à la plume de M. Henri Kissling, spectacle intéressant, spirituel, d'une fraîcheur délicate et joué par une

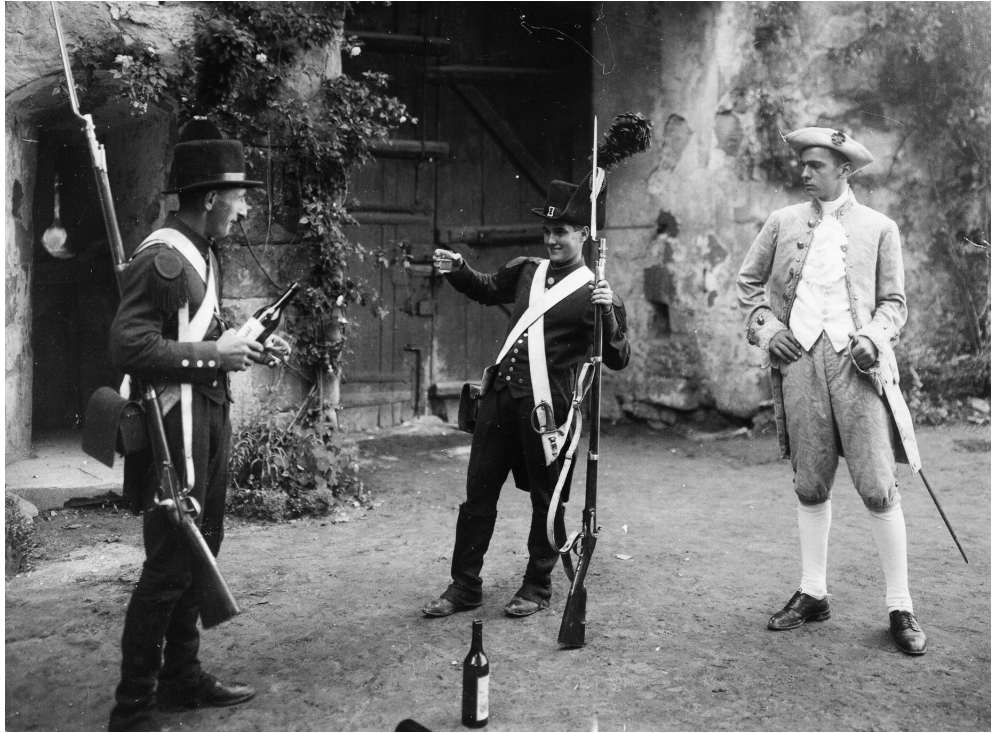


24

excellente troupe d'artistes-amateurs bravant courageusement la pluie. Par le beau temps, c'eût été un véritable triomphe, mais nous pensons que les organisateurs n'en resteront pas là et que par une belle journée ce spectacle sera donné à nouveau. Il mérite d'être vu et entendu par de très nombreux spectateurs.

M. Kissling a très adroitement par des scènes pittoresques, fait revivre l'histoire du château à travers ses six siècles d'existence. On vit défiler les héros, arriver le comte de Gruyère et la bannière que M. Nef, conservateur du musée de Bulle, avait bien voulu confier aux organisateurs.





Les fifres et tambours de Lausanne, en beaux costumes, prêtaient leur concours à cette charmante évocation historique agrémentée de danses et de chansons.

De vigoureux applaudissements allèrent à l'auteur et aux acteurs.

M. Charles Jan, la cheville ouvrière de l'oeuvre pour la conservation du château d'Oron, prononça ensuite un discours excellent, dont nous détachons les passages suivants !

« Vous venez, dit-il, par la représentation que nous avons eu l'honneur de vous offrir, de vivre quelques pages et épisodes de l'histoire du château.

Le château, comme beaucoup d'autres, a passé à travers les siècles, puisque sa construction date de 1267, par des périodes heureuses et d'autres qui l'étaient beaucoup moins.

Ainsi le veut la vie et rien n'échappe aux étreintes de la destinée.





Propriété seigneuriale jusqu'en 1555, il passa, dès ce temps, à Leurs Excellences de Berne jusqu'à la révolution vaudoise de 1798. Déclaré bien national, il fut vendu aussitôt à M. Roberti, de Moudon.

C'est vers 1869 que les descendants de M. Roberti le vendirent à leur tour à M. Adolphe Gaiffe, père de M. Daniel Gaiffe, l'actuel propriétaire.

La guerre, l'après-guerre et la crise que nous traversons ont porté un coup fatal à de nombreux propriétaires et surtout à ceux d'entre eux qui, comme les châtelains, sont chargés de contributions foncières trop élevées et qui doivent encore subvenir à l'entretien et au gardiennage d'immeubles qui ne rapportent rien.

Malheureusement, M. Gaiffe n'échappa point à ces tribulations.

Se trouvant sans postérité et voyant les dettes s'augmenter année après année, par le simple jeu de la capitalisation des intérêts, il offrit en 1932 le château avec son mobilier, ses collections et son domaine, à l'Etat de Vaud pour le prix de 230'000 fr.

Par son projet de décret du 7 mai 1931, le Conseil d'Etat demandait au Grand Conseil un crédit de 220 000 fr. pour l'achat du Château d'Oron.

La Commission du Grand Conseil, désignée pour étudier cet objet, avait comme rapporteur M. Schmidt de Chillon, qui donna connaissance de son rapport au Grand Conseil dans la séance du 22 mai 1934.

L'entrée en matière fut combattue par plusieurs députés. Sur la proposition de M. le conseiller d'Etat Perret, la discussion fut ajournée après une visite que le Grand Conseil devait rendre au Château d'Oron.

Cette visite eut lieu le 28 mai 1934. La discussion fut reprise au Grand Conseil le 4 juin suivant. L'entrée en matière fut à nouveau combattue et, au vote, elle fut repoussée par 95 voix contre 55.

Sitôt après ce verdict, un petit comité d'action composé de MM. Serex, préfet - William Gilliéron, notaire - Henri Kissling, géomètre - et de celui qui vous parle, mit sur pied l'association pour la conservation du château d'Oron. Les appuis financiers nécessaires étaient difficiles à obtenir. Aussi fut-il décidé que le comité d'action mettrait tout en œuvre pour trouver des bienfaiteurs et éventuellement un



amateur pour acheter le Château.

En attendant, l'Association restait l'arme au pied, dans l'espoir d'événements heureux.

Les démarches de tous ordres furent multipliées en vain. Les échecs successifs ne nous firent pas désarmer.

En novembre 1934, il fut décidé de lancer un appel au peuple et une souscription nationale. L'appel fut publié dans les journaux le 20 novembre.

Dans sa séance de la veille, soit du 19, le Grand Conseil, en votant à l'unanimité l'abandon de son jeton de présence, apporta à l'œuvre commencée son premier appoint matériel et son précieux appui moral.

La souscription ouverte reçut un accueil favorable et nombreux furent les particuliers, les communes du canton, les collectivités qui répondirent par leurs dons.

En passant, qu'il me soit permis, une fois encore, de leur adresser à tous l'expression de notre profonde gratitude.

Qu'il me soit aussi permis de dire combien nous fûmes touchés de quelques dons reçus de l'étranger, et notamment du Nouveau Monde. Nos compatriotes exilés, mais qui restent attachés au sol natal par les racines profondes qu'ont laissées en eux leurs aïeux, n'oublient jamais de répondre à la voix du pays.

En même temps que la souscription fut lancée, les autorisations nécessaires furent obtenues pour faire vendre, à l'occasion du 24 janvier, des cartes et des gravures en faveur de l'œuvre entreprise.

Cette vente se fit par l'intermédiaire des écoles et obtint un bon succès. Ici, également, qu'il nous soit aussi donné la joie d'exprimer au chef du Département de l'instruction publique et des cultes, M. le conseiller d'Etat Perret, à MM. les chefs de service, inspecteurs scolaires ainsi qu'au corps enseignant et à tous les petits vendeurs, nos remerciements et notre reconnaissance.

Si, en été 1934, l'idée d'une loterie avait dû être abandonnée, cela tenait surtout aux frais énormes exigés par des entreprises de loterie, ne garantissant pas pour cela la vente des billets. Pour qu'il reste une somme suffisante, il aurait fallu faire une émission très forte et nous risquions de voir une grande partie du produit de la vente des billets partir à ces entreprises.

C'est une des raisons principales pour lesquelles le projet de 1934 a dû



être immédiatement 28
abandonné.

Par notre demande d'autorisation adressée au Département de justice et police, il ressortait qu'avec une loterie au

capital de 250'000 fr, il devait rester un disponible de 108'000 fr. environ, à condition toutefois que tous les billets fussent vendus.

Le Conseil d'Etat nous donna l'autorisation sollicitée. Nous lui en sommes profondément reconnaissants et plus spécialement à M. Baur, chef du Département de justice et police, car cela nous a permis d'arriver enfin à chef.

Non pas, Mesdames et Messieurs, que la chose fut aussi facile qu'elle pourrait en avoir l'air.

Placer, dans une période de marasme économique et d'insécurité politique, et cela dans un seul canton, pour 250 000 fr. de billets, n'est certes pas un jeu d'enfant.

Néanmoins, nous avons organisé immédiatement notre vente en chargeant le bureau de M. Gilliéron, notaire, de la comptabilité, de la correspondance, et de tout ce qui découle du placement des billets.

Un premier prospectus fut expédié aux 98'000 ménages du canton. Peu après, toutes les localités furent visitées par M. Gaiffe qui partout créa des dépôts de billets. L'accueil que nous avons reçu a été des meilleurs.

Ensuite d'un inventaire établi en février- mars 1936, nous avons décidé, vu le nombre élevé de billets invendus, de fractionner une partie de ceux-ci en cinquièmes, nous permettant d'atteindre de nombreuses personnes désireuses de participer à notre effort et de reporter le tirage à ce jour, alors qu'il était préalablement fixé au 30 juin. Nous avons eu ainsi un mois de retard sur les prévisions.

Dès l'annonce de la date du tirage et dès que furent mis en circulation les cinquièmes, la vente s'est considérablement activée.

Aussi, aujourd'hui, avons-nous l'immense plaisir de vous dire que tout est vendu. Les derniers billets rentrés de divers dépôts ont été rapidement enlevés.

D'ici 2 heures, le tirage aura lieu. En ce moment-ci, d'un bout à l'autre du canton, des milliers de porteurs de billets espèrent que la chance leur sourira.

A tous, donateurs, acheteurs, vendeurs, collaborateurs, je voudrais pouvoir dire en cet instant que mon cœur, que nos cœurs, à nous gens d'Oron, débordent de

29 reconnaissance et de joie.

Que ceux auxquels la fortune n'aura pas souri, et ils seront nombreux, sachent que l'achat d'une coupure, d'un billet ou d'un carnet a apporté avec le produit des dons, cartes et gravures, la somme nécessaire à sauver et conserver le château.

Bientôt, grâce à vous, nous pourrons l'offrir aux autorités, afin qu'il devienne propriété de l'Etat.

Nombreux, vous viendrez visiter ce patrimoine national. Vous viendrez, par un beau soir d'été, goûter le charme de notre vieux château.

Accoudés à la fenêtre de sa bibliothèque ou de sa salle à manger, vous reverrez un beau coin du pays que nous avons le bonheur d'habiter. Vous entendrez les clochettes des troupeaux qui paissent au pied de ses murailles et parfois vous entendrez aussi la musique du vent dans les arbres.

Vous contemplez notre vieux château, qui a vu naître et mourir ceux qui nous ont précédé et, avec émotion, vous penserez que c'est grâce à la générosité de tous et à la Providence, que le lierre peut continuer à grimper le long de ses murailles grises.

Sa massive et fière silhouette, qui maintes fois déjà a salué nos Vaudois conseillers fédéraux et président de la Confédération à leur arrivée sur le sol natal, continuera à travers le temps à s'associer à l'hommage que nous rendons à ceux des nôtres appelés aux plus hautes destinées du pays.

Il pourra aussi, en dépit des injures du temps et des hommes, celles-ci plus cruelles parfois, continuer à monter la garde à la porte de notre canton.

Tous les précieux souvenirs de la vie et des mœurs du passé que jalousement il abrite rappelleront toujours au peuple vaudois l'effort et les sacrifices patriotiques qu'il a joyeusement accomplis. »

Après le discours chaleureusement applaudi de M. Charles Jan, on entendit une très belle allocution de M. Maurice Bujard, conseiller d'Etat, qui apporta en termes excellents le salut du gouvernement vaudois.

Si la crise sévit chez nous, dit-il notamment, il suffit de voir ce qui se passe ailleurs pour comprendre que nous sommes encore des privilégiés. L'esprit de sacrifice dont le peuple vaudois vient de donner une preuve en faveur du château d'Oron sera certainement fait également pour notre défense nationale, sauvegarde de nos traditions démocratiques.

La partie officielle étant terminée, les invités firent honneur à une savoureuse collation vaudoise dans les accueillantes salles du château.

Le tirage de la loterie

A 19 h 15, malgré la pluie qui continuait à tomber, tout le monde se rassembla dans la cour du château où eut lieu le tirage de la loterie.

M. Gilliéron, notaire à Oron, donna tout d'abord lecture du procès-verbal, acte officiel du tirage. Les séries de numéros furent mises dans le tambour - le même que l'on utilise pour le tirage de la loterie du Comptoir — et les chiffres suivants en sortirent -

Le No 47 157 gagne le gros lot de 25 000 fr.

Les cinq billets se terminant par 8684 gagnent chacun 2500 francs.

Gagnent 500 francs les billets se terminant par 1338, 2338, 3338, 6338 et 0338.

Gagnent 200 francs les billets se terminant par 8338, 7338, 4338, 5338 et 9338.

Gagnent 50 francs les billets se terminant par 045, 545, 645, 845 et 945.

Gagnent 20 francs les billets se terminant par 445, 745, 145, 345 et 245.

Gagnent 5 francs les billets se terminant par 8.

Ajoutons encore que les lots doivent être retirés dans un délai de six mois.

Le tirage terminé, commença la fête proprement dite du 1er août, avec cortège, danses et chants.

Nous ne saurions terminer ce hâtif compte-rendu sans rendre hommage à l'Association pour la conservation du château d'Oron et la féliciter pour le succès obtenu après tant de soucis, tant de dévouement.

Nos félicitations et remerciements s'adressent également aux organisateurs de la manifestation de samedi.

Il pleuvait, certes, et il y avait quelque mélancolie en cette journée grise et froide, mais la joie était dans tous les cœurs.

CHATEAU D'ORON.		
Récapitulation générale.		
	Recettes	Dépenses
Compte dons, vente de cartes et gravures	34716.45	
" loterie	103167.50	
Réparations et travaux divers		5540.85
Achat du château		140000.-
" du mobilier	fr.3039.-	
à déduire produit de vente	<u>1331.60</u>	1521.70
frais d'achat		1200.-
divers	785.95	
découvert	<u>9592.65</u>	
Balance:	<u>148262.55</u>	<u>148262.55</u>
<u>Le découvert est constitué comme suit:</u>		
Solde obligation C.F.V.	9690.60	
" créancier compte-courant	<u>- 97.95</u>	
Valeur égale:	<u>9592.65</u>	

Vous pouvez lire ci-dessus le décompte final de l'achat du château.

La vente des cartes et gravure a rapporté 34'716.45

Le résultat de la loterie est de 103'167.50

Le prix du château est de 140'000.- et après l'achat l'Association se retrouve avec une dette de 9'592.65

Pour mémoire, le salaire horaire était d'environ 1.- à l'époque pour environ 35.- actuellement. Un calcul simple dirait que 140'000.- de l'époque correspondrait à 4'900'000.- aujourd'hui et que la dette de l'ACCO à l'époque s'élèverait à 335'720.- aujourd'hui.

Le marché artisanal du 6 septembre 2015

Le désormais traditionnel marché du Château accueillait en ce 6 septembre 32 artisans, artistes et brocanteurs.

Soleil radieux, ambiance festive, le marché artisanal du Château d'Oron se fait petit à petit une bonne renommée. Avec les repas proposés sur l'esplanade de la maison de commune, cette journée offre aux habitants des environs une occasion de se retrouver autour du monument phare de la région.

Environ 150 personnes ont visité les appartements historiques: sans guide, elles ont pu flâner à leur guise de l'ancienne cuisine au donjon, en passant par les salons.

Le prochain marché artisanal est fixé au dimanche 4 septembre 2016.







Un legs, une façon de soutenir l'ACCO

35 Année après année, l'association s'efforce de restaurer et faire vivre notre château. Pour cela il faut trouver les moyens financiers nécessaires dont font partie les cotisations, les dons, les recettes des manifestations, les subventions, les bénéfices sur la vente du vin ou de la tombola...

Mais avez vous pensé à favoriser l'ACCO par une mention dans votre testament ou pacte successoral ?

Il est vrai que pour un grand nombre d'entre nous, décès et succession sont des sujets délicats à aborder. En Suisse, seule une minorité de personnes rédigent leurs dernières volontés.

Or, il serait fort judicieux de rédiger un testament ou pacte successoral. Cela a le grand avantage de pouvoir préciser, sans léser les droits des héritiers légaux, ce que l'on souhaite laisser et à qui. Bien des malentendus ou mêmes querelles peuvent être évités et l'on peut par ailleurs favoriser des personnes ou des institutions qui nous tiennent à cœur.

Des experts en la matière (notaires ou avocats) se tiennent à disposition pour conseiller et établir directement les documents sous une forme juridiquement valable. Il ne faut donc pas hésiter à leur expliquer ce que l'on souhaite.

Bien qu'il n'y ait pas d'obligation légale, il est conseillé d'enregistrer l'acte auprès du registre central des testaments à Berne. Cette mesure permet de garantir qu'en cas de décès le testament soit véritablement trouvé et ouvert, ceci même si l'on a déménagé dans un autre Canton.

Pour terminer, il est bon de se souvenir qu'un testament n'est pas l'oeuvre d'une vie et que l'on devrait donc, de temps en temps, l'examiner et s'assurer qu'il est encore d'actualité.

D'avance un tout grand merci pour votre soutien !

Visite des appartements historiques: nous recherchons des bénévoles pour 2016

La nouvelle formule de visite sans guide du château a rencontré le succès espéré. 36
Et les surveillants - bénévoles ont été nombreux à venir au château.
Nous renouvelons l'expérience pour 2016. A vous de vous inscrire.

Qu'en est-il de la surveillance des salles ?

Le Comité fait appel à vous, les membres-copropriétaires.

Que diriez-vous de passer un ou plusieurs samedi ou dimanche après-midi dans les appartements du château ?

Que devrez-vous faire ? Simplement vous promener dans les appartements, orienter les visiteurs, et discrètement, les surveiller.

Ce sera une occasion pour vous de visiter , en toute tranquillité et complètement votre copropriété. Vous pourrez aussi vous asseoir dans un salon et rêver au temps passé.

Et rien ne vous empêche d'engager la conversation avec les visiteurs!

Le château est ouvert d'avril à fin septembre, ce qui représente environ 52 après - midi (samedis et dimanches) pour lesquels nous recherchons des bénévoles-copropriétaires.

Pour faciliter la gestion de la présence des bénévoles, nous avons mis en place un sondage Doodle. Les personnes qui ont un accès à internet peuvent ainsi «réserver» un ou plusieurs après-midi à leur convenance.

Voici le lien:

<http://doodle.com/poll/avxsknupbmn8n8ik>

Les personnes qui n'ont pas accès peuvent s'annoncer au secrétariat par téléphone ou remplir le formulaire de la page 67

Deux livres de la bibliothèque du château exposés à la Fondation Bodmer à Genève.

37 La Fondation Bodmer, dans le cadre de l'exposition sur le marquis de Sade, a demandé le prêt de deux ouvrages de notre bibliothèque du 6 décembre 2014 au 12 avril 2015.

Voici ci-dessous un extrait du catalogue, rédigé par Michel Delon.

« *Valmor et Lydia, ou Voyage autour du monde de deux amans qui se cherchaient*, Paris, Pigoreau, Leroux, 1788 [an VII], trois tomes de 191, 191 et 194 p. illustrés de deux frontispices non signés 16,5 x 10,5 cm

Alzonde et Koradin, Paris, Cérioux, Moutardier et Ouvrier. Versailles, Blaizot, s.d. [an VII], deux volumes de 228 et 225 p., illustrés de deux frontispices signés Texier 16,8 x 10,2 cm

Dans une note de l'« Idée sur les romans », Sade s'en prend à *Valmor et Lydia* et à *Alzonde et Koradin*, « tous les deux littéralement pillés, phrase pour phrase, de l'épisode de *Sainville et Léonore*, formant à peu près trois volumes d'*Aline et Valcour* », publiés quatre ans plus tôt.

Dans une des *Notes littéraires*, il se réjouit d'apprendre la condamnation pour escroquerie d'un certain Mennegeaud qui, dit-il, « a volé mon épisode d'Aline ». Il confond alors le romancier A.P.F. Ménégault avec un escroc nommé Mennegeaud Dufresne (*Journal des débats*, 4 ventôse an XII).

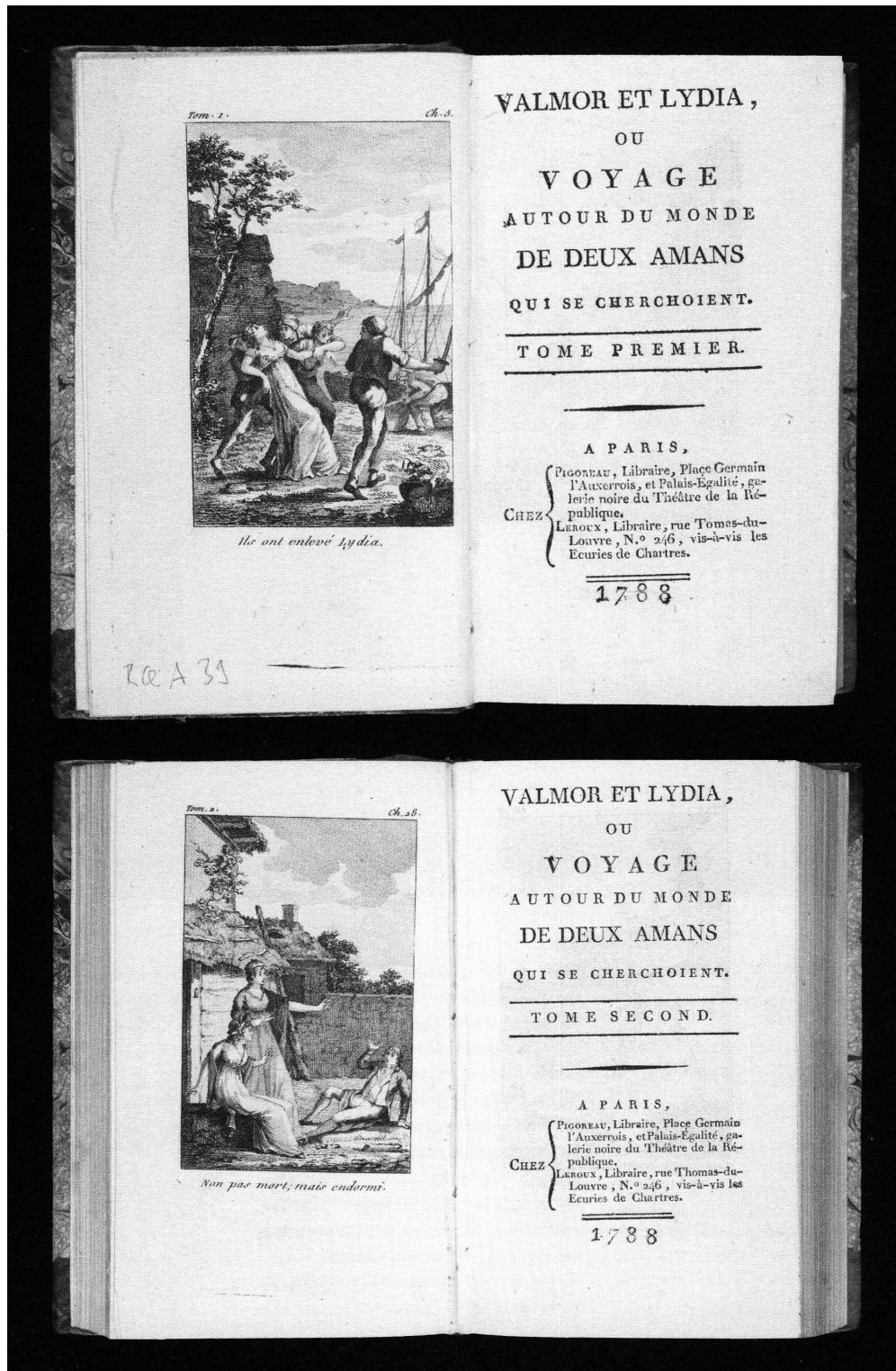
Les deux plagiatistes se contentent de changer les noms des personnages, de supprimer les dissertations politiques de l'histoire de Sainville et d'édulcorer quelques passages trop osés. Ils découpent la narration en chapitres, selon les nouvelles habitudes narratives du temps.

Ils ajoutent de nouveaux frontispices. *Valmor et Lydia* rompt la symétrie entre les récits des deux amants. Celui de Valmor occupe le premier tome, celui de Lydia les tomes 2 et 3. Les frontispices représentent l'enlèvement de Lydia, la découverte du jeune bohémien par Lydia et sa compagne et la ruse de Lydia pour droguer le grand inquisiteur.

L'exemplaire du château d'Oron n'en comporte que deux. En deux volumes, *Alzonde et Koradin* rétablit la symétrie entre les amants. Les frontispices montrent Koradin nu devant le roi de Butua et Alzonde échappant au roi africain. Publié chez Blaizot, l'éditeur versaillais d'*Oxtiern*, et baptisant Léonore d'une anagramme du prénom provençal de Sade, Aldonze, il n'est pas exclu que ce second roman soit un plagiat de plagiat par lequel Sade tente de battre le contrefacteur avec ses propres armes et de s'assurer un bénéfice, à un moment

économiquement difficile. L'opération serait conforme à son goût du jeu sur les identités.» 38





Opulentes vendanges au château en 2015

Nicolas Bychovski

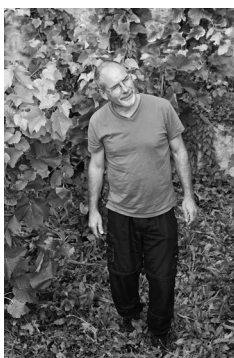
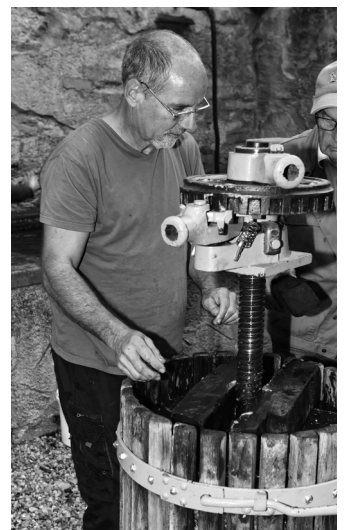
La vendange du lopin de vigne habillant au levant les fondations du Château a eu lieu tambour mardi matin 15 septembre dernier. Pour compenser l'absence du président de l'Association pour la conservation du Château d'Oron André Locher et de son épouse retenus ailleurs, quelques pèlerins qui passaient par là ont donné un coup de main pour renforcer l'équipe habituelle et ce sont une douzaine de vendangeuses et vendangeurs qui ont eu tôt fait de récolter la production des 340 pieds de vigne.

Alain Chollet, vigneron, père de la plantation, a été ébahi par la qualité et le volume de la récolte. Ce n'est pas un miracle, tant est riche la terre sur laquelle se trouvait jadis l'ancien jardin potager du Château. Mais il faut tout de même dire aussi qu'en cet été de sécheresse que nous venons de vivre, la région d'Oron-le-Châtel a été bénie des dieux. Plusieurs averses qui ont arrosé les Préalpes fribourgeoises cet été ont dérivé jusque dans les hauts d'Oron, faisant bien des envieux ailleurs.

Le raisin était magnifique, pulpeux, juteux, il a été broyé et pressé sur place, à l'huile de coude. Une méthode qui remplace avantageusement une séance de fitness, selon un participant. L'événement fut d'une portée internationale; une famille canadienne a observé avec intérêt depuis les murailles de l'accès au château ces vendanges et pressage mode Haute-Broye rétro.

Les 160 litres de moût récoltés tirent 105 degrés Oechsle. Ils ont pris la direction du Daley, à Villette, pour être vinifié dans les règles de l'art par Alain Chollet.

Le vin sera offert en mise publique, habillé en désirées de 5 dl, lors d'une assemblée générale des membres de l'Association pour la conservation du Château.





Acheter un cep de vigne du château

43

Clos du Château d'Oron



**Solaris
2012**

**13 % vol.
50 cl**

Élevé par Alain Chollet
vigneron-encaveur
1095 Le Daley

N° /100

Contient des sulfites

VIN ISSU DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

Cette offre est réservée aux membres de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron.

Nous vous proposons de devenir propriétaire d'un pied de vigne du «Clos du Château d'Oron » pour une durée de cinq ans.

En échange :

- Chaque année, vous serez convié à la vendange.
- Vous recevrez gratuitement une bouteille de Solaris par année.
- Vous recevrez un certificat de propriété.
- Une plaquette frappée à votre nom sera fixée sur le cep .

Si cela vous intéresse, remplissez le formulaire de la page 68.

Restauration du salon vert

Les participants à la dernière Assemblée générale ont déjà pu visiter le salon vert restauré. Les travaux ont eu lieu en mars 2015. 44

Ainsi se termine la restauration des appartements historiques. Il serait toujours possible d'en faire encore plus dans ces appartements, mais le risque existe de faire quelque chose de trop neuf et d'enlever ainsi à cet appartement tout son cachet. Le Comité a donc décidé d'en rester là. Ce qui ne veut pas dire que, dans le futur, il n'y aura plus rien à faire.

Les travaux suivants ont été effectués: réfection complète des peintures (murs, plafond et plinthes). La couleur a été choisie sans discussion, car il n'y avait qu'une seule couche: la verte. Les moulures cassées en plâtre ont été reconstituées à l'identique. Le plafond a retrouvé sa fraîcheur originale. Divers travaux de menuiserie sur les boiseries ont permis d'éliminer les fissures.

Nous remercions les artisans Trnka, Sarda et Beroud pour la qualité de leur travail.



45

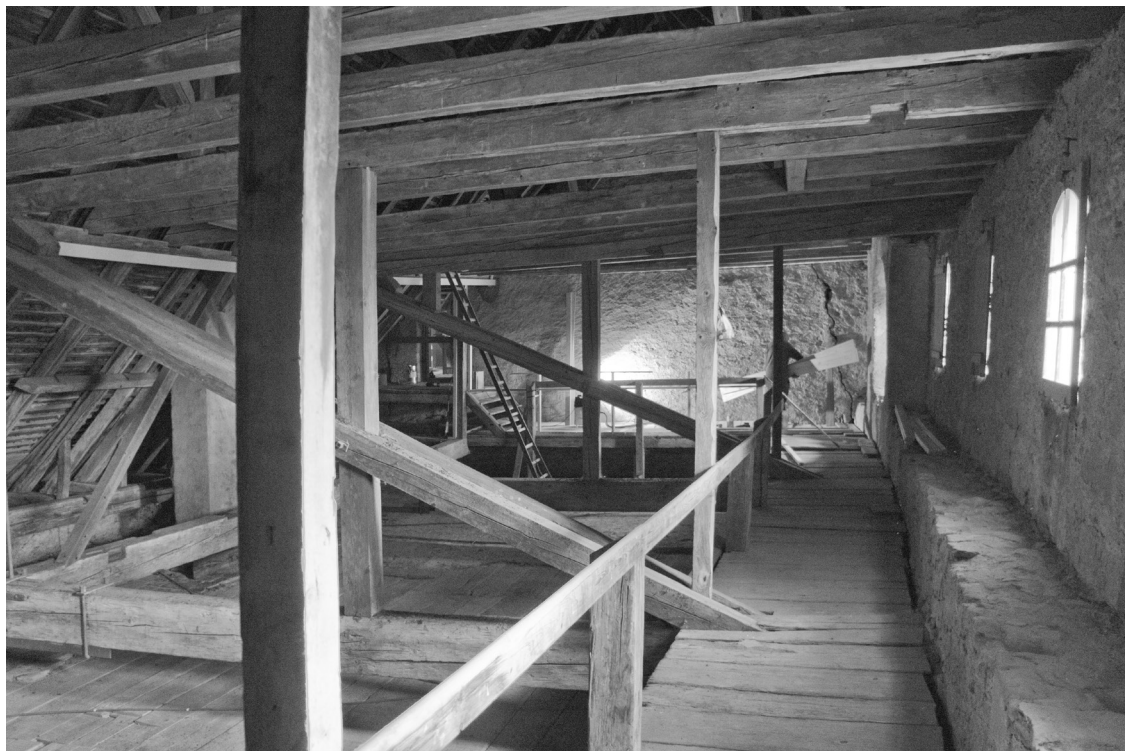




Aménagement du chemin de ronde

Les travaux n'étant pas terminés à la publication du bulletin, nous nous contentons de quelques photos. Vous pourrez découvrir ce nouveau cheminement dès le 2 avril 2016.

47





Comptes 2015

49 Bilan au 31 décembre 2015

1. Actif

10.	Compte de chèques postaux	48'302.66
11.	Caisse	1'607.10
130.	BCV 273.12.85	77'007.40
135.	Compte épargne 914.04.60	827.00
190.	Matériel d'exploitation	1.00
191.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
192.	Musée, tableaux, mobilier	372'494.60
193.	Bibliothèque	600'000.00

2. Passif

25.	Réserve animation		19'677.55
26.	Réserve pour travaux		67'822.46
	Capital		2'412'739.75
	Totaux :	2'500'239.76	2'500'239.76

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2014

3. Le Comité

350.	Frais du Comité	1'323.60
351.	Salaires des secrétaires	63'648.00
354.	Frais de bureau	3'453.76
	Total :	68'425.36

4. Finances

400.	Revenu du capital		4.95
450.	Frais de ccp	434.05	
451.	Intérêts et frais bancaires.	96.14	
	Total :	530.19	4.95

5. Bâtiment

500.	Revenus des locations	65'192.70
501.	Couverts	22'190.50
503.	Location de l'appartement.....	10'800.00
506	Café	93.70
550.	Salaire de l'intendant	77'767.95
552.	Assurances sociales	26'011.60
554.	Assurances incendie et RC	6'601.50
556.	Nettoyage	1'403.00
557.	Electricité, bois, mazout	12'994.85
558.	Téléphones du château	1'683.80
559.	Matériel de jardin, fleurs	333.00
560.	Achat d'eau et taxes épuration	3'231.90
561.	Fausses alarmes	338.00
562.	Blanchisserie	548.55
565.	Achat de matériel	1'462.70
	Total :.....	132'470.55
		98'183.20

6. Travaux

	Travaux historiques	
600.	Subsides cantonaux	5'665.00
601.	Subsides fédéraux.....	13'512.00
602.	Sponsors	0.00
603.	Reprise des réserves	36'132.40
650.	Restaurations historiques.....	55'309.40
	Sous-total.....	55'309.40
		55'309.40

51	Travaux entretien ordinaires		
	651. Travaux d'entretien et réparations.....	23'494.98	
	652. Entretien matériel d'exploitation.....	3'568.05	
	653. Entretien système alarme	4'781.55	
	Sous total:	31'844.58	
	7. Musée		
	700. Recettes visiteurs		10'080.35
	701. Ventes de souvenirs		990.05
	704. Mariages civils		18'525.00
	750. Salaires des guides	3'905.00	
	755. Publicité	4'686.32	
	756. Achat de souvenir.....	0.00	
	Total :.....	8'591.32	29'595.40
	8. L'Association		
	800. Cotisations des membres		42'040.00
	801. Dons reçus		62'958.58
	802. Tombola Assemblée générale.....		2'405.00
	803. Recettes publicitaires (bulletin).....		3'600.00
	805. Animation: brunchs, repas organisés par ACCO.....		6'890.00
	808. Recettes Meurtres et Mystères		9'900.00
	809. Action ceps de vigne		855.50
	850. Assemblée générale	2'463.00	
	851. Imprimés, bulletin	1'625.00	
	852. Cotisations à d'autres associations.....	900.00	
	860. Animation	281.30	
	Total :.....	5'269.30	128'649.08
	Totaux.....	302'440.70	311'742.03
	Excédent de produits pour 2015	9'301.33	

Budget 2016

3. Le Comité		52
350. Frais du Comité	1'500.00	
351. Salaire des secrétaires	36'000.00	
354. Frais de bureau	2'000.00	
Total :	39'500.00	
4. Finances		
400. Revenu du capital		
450. Frais de ccp	400.00	
451. Intérêts et frais bancaires.	100.00	
Total :	500.00	0.00
5. Bâtiment		
500. Revenus des locations		55'000.00
501. Couverts		20'000.00
503. Location de l'appartement.....		10'800.00
550. Salaire de l'intendant	77'800.00	
552. Assurances sociales	21'000.00	
554. Assurances incendie et RC	8'000.00	
556. Nettoyage	1'000.00	
557. Electricité, bois, mazout	15'000.00	
558. Téléphones du château	1'700.00	
559. Matériel de jardin, fleurs	500.00	
560. Achat d'eau et taxes épuration	1'800.00	
562. Blanchisserie	600.00	
565. Achat de matériel	100.00	
Total :.....	127'500.00	85'800.00
6. Travaux		
Travaux historiques		
600. Subsidés cantonaux et fédéraux		0.00
602. Sponsors		0.00
603. Reprise des réserves		40'000.00
650. Restaurations historiques.....	40'000.00	
Sous-total travaux historiques	40'000.00	40'000.00

53	Travaux entretien ordinaires		
	651. Travaux d'entretien et réparations.....	2'000.00	
	652. Entretien matériel d'exploitation.....	3'000.00	
	653. Entretien système alarme	5'000.00	
	* Sous-total travaux entretien ordinaires.....	10'000.00	
	7. Musée		
	700. Recettes visiteurs		9'000.00
	701. Ventes de souvenirs		500.00
	704. Mariages civils		15'000.00
	750. Salaires des caissiers	4'000.00	
	756. Achat de souvenirs	0.00	
	755. Publicité	1'000.00	
	* Total :.....	5'000.00	24'500.00
	8. L'Association		
	800. Cotisations des membres		39'000.00
	801. Dons reçus		15'000.00
	802. Tombola Assemblée générale		2'500.00
	803. Recettes publicitaires (bulletin).....		3'500.00
	805. Repas et brunchs.....		6'000.00
	808. Meutres et Mystères		15'000.00
	850. Assemblée générale	2'000.00	
	851. Imprimés, bulletin	3'000.00	
	852. Cotisations à d'autres associations	900.00	
	* Total :.....	5'900.00	81'000.00
	Totaux.....	228'400.00	231'300.00
	Excédent des produits de l'exercice 2016.....	2'900.00	

Dons reçus en 2015

Notre grande reconnaissance va aux institutions et personnes suivantes:

Fonds culturel d'Oron 10'000.-

Service des affaires culturelles du Canton de Vaud 20'000.-

Mme Nadine Burger - Rostan a offert plusieurs tapis, chaise et tableaux, visibles dans le grand Hall, la chambre du prieur, le salon bernois et le salon de musique.



Portrait signé et daté de 1875, par George Augustus Junior Baker, peintre américain, né à New York en 1821 et mort en 1880. Ce tableau a été offert par Nadine Burger-Rostan.

54

Dans le dernier bulletin, la liste des dons 2014 était incomplète. La voici en son intégralité, avec nos toutes nos excuses.

Dons 2014:

Anonyme	3'000		
Bays Gilbert	1'000	Francken Claire	30
Junod Raymond	200	Jungo Brigitte et Alain	30
Mächler Hans	160	Liniger Dominique et Hervé	30
Pittet Joël	160	Longchamp Jacques	30
Club des aînés Collonge-Bellerive	100	Mueller Christian	30
Gendroz Pierrette	100	Peter Joya et Werner	30
Maire-Arni Jacqueline et Jean-C.	100	Pfyffer Aurora et Gérard	30
Pasche Janine et François	100	Schaller Françoise et André	30
Martinuzzi Jean	80	Stuby Claude	30
Abt Jean	60	Suter Maria et Brian	30
Bleul Laurent	60	Torti Sandra et Georges	30
Bovet Isabelle	60	Vernier Christine et	
Dessauges Yves	60	Delisle Charles-Henri	30
Masmejan Lucien	60	Bichovsky Nicolas	25
Monney Christophe	60	Widmer Thérèse	20
Schneider Christiane	60	Chabloz Florence et Eugène	10
Serex Ghislaine	60	Chapuisat Jean-Pierre	10
Corboz Frédéric	50	Delaloye René	10
Desmeules Ami	50	Dovat Catherine	10
Hanhart Bernard	40	Freymond Gilbert	10
Martinet Elena	40	Hartmann Sylvia	10
Rochat Catherine	40	Pochon Pierre	10
Senn Jean-Jacques	35	Ranzoni Sandro	10
Baranowsky Hjalmar	30	Roulin Aline et Andujar Jorge	10
Bichsel Thérèse	30	Vaissband Marie-Lyse	10
Chaubert Claude	30		
De Steiger Adrien	30		

Liste des membres de l'Association (ACCO)

au 31.12.2015

Vu la grande générosité des membres et le grand nombre de membres qui ont fait un don, nous publions exceptionnellement la liste des membres avec le montant du don à la place de la localité. Nous espérons n'avoir fait aucune erreur, mais si tel était le cas, merci de nous le signaler afin que nous corrigions l'année prochaine.

55	Membres d'honneur		DE GUNTEN Catherine et Yves	300
	DRESCO Jean-Pierre, Lausanne	110	DE MESTRAL Jean-Christophe	
	JUNOD Raymond, Cugy	400	DE MEYER Jérôme et Catherine	
	KOLECEK Ivan, Lausanne		DE MULINEN Pascale	500
	LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel	50	DE PREUX Monique	50
			DELMONICO Jean et Christiane	100
			DENERVAUD Charly	
	Membres à vie		DESMEULES Ami	100
	ACS Section Berne		DONCHE GAY Sophie	
	ALT-CORBOZ Jeanne	500	EMERY Maurice	
	Association des Intérêts de Lausanne		EPERON Simone	1230
	AUBERSON Laurent		ESPOSITO Massimo et Jacqueline	
	BADERTSCHER Jean	100	FALQUET TSCHANNEN Fabienne	
	BARRELET Michèle		FAVRE Christian et Juliette	
	BAYS Gilbert	100	FAVRE Jean-Pierre	
	BERGOMETTI Elisabeth		Fédér. Vdse des Sapeurs Pompiers	
	BERNARD Pierre	25	FERNEX Ellen	
	BEROUD Jean-François	100	FICHTMULLER Katrin	
	BESSON-MARTINET Sophie	100	Fondation Ernest Dubois	500
	BEZ Séverin	200	Fondation Marcel Regamey	
	BORGEAUD Sylvain		Fondation pour la Protection du Patrimoine Culturel Historique et Artisanal	
	BOSCHETTI Patrick	200	GABELLA Humbert	
	BOUDRY Gilbert et Rose-Marie	100	GAVILLET Berthe et Léa	
	BOUDRY Monique		GETAZ ROMANG SA	
	BOURQUIN Christian		GILLIERON Eric et Jocelyne	
	BOURQUIN Nelly		GOLAY Louis	100
	BOURQUIN Pierre		GOLLIARD-SONNAY Mireille	
	BOURQUIN Vincent		GONUS Philippe et Nadia	200
	BOVY Olivier et Anne-Lise		GOUMAZ Philippe	
	BUDRY Christian et Francisca	1000	GRANDCHAMP Patrick	75
	CALLET MOLIN Yves		GREMAUD Paul	50
	CAMPONOVO Roger		HENZER Willy	
	CHAPPUIS Simon		HERMINJARD Pierre Philippe	
	CHARRIERE Bernard et Anne-Marie		JEKER Werner	
	COLLIARD-SONNAY Martine		JOTTERAND Olivier	
	CORBOZ Frédéric et Marianne	100	KIMMEIER Silvia	
	CORBOZ Noëlle	100	KLEIN Sylviane et Laurent	
	CORDA Maria	100	KNUCHEL Marie-Lise	
	CURRAT Charly		KRAUS Daniel et Marie	50

KRIEG Catherine		ROGIVUE Claude	56
KYBURZ Jean		ROSSI-LOCCA Gianna-Ada	
LEHNER René-Pierre		ROUGE Henri et Carla	200
GRANDGUILLOT Anne		ROY Lysianne	250
LERESCHE Marinette	50	SAUER Alain et Monique	100
LEUBA Christine	50	SAUER Pascal et Chantal	
LEVY Lucien		SAVARY Mariette	50
LOCHER André	900	SEREX Edgar	300
LOCHER Georges et Christine	200	Société d'art public	
MAENDLY Serge et Madeline		SONNAY Olivier	100
MAIBACH-MARTINET Aude	50	STECK Annick	
MARTIN-CORBAZ Michel et Monique		STEIMER Olivier	200
MARTINET Christophe	100	STUDER Ulrich	
MARTINET Françoise	200	TARDY Raymond	100
MARTINET Nicolas	300	THOMMEN Hans Franz	
MARTINET Nicole-Andrée		VANNOTTI Françoise	
MARTINET Samuel		VERREY Bernard Dominique	50
MEUWLY Marcel		VIDOUDEZ Henri-M.	30
MICHEL Eric et DUCRET Anne-Michèle		VIDOUDEZ Michel et Renée	
MICHON Francis		VIRNOT-CURRAT Sylviane	
MONNEY Cécile		VON ERLACH Hans Ulrich	
MORANDI Renato		VON ERLACH Thüning	100
MORGAN-EVANS Catherine		VOUILLAMOZ Jean-Bernard et Arlette	100
MÜLLER Birgit	100	WARIDEL Brigitte	100
MULLER DE MOROGUES Michel		WENGER René	50
NAEF Ferdinand et Regula		WIEHR Jean-Jacques	
PASCHE François et Janine		WOLLHEIM Anne-Marie	
PASCHE Simone	50	ZANGGER Claire et Jean-Claude	100
PASTORE André			
PELLET François			
PERUSSET Alain			
PFISTER Samuel			
PIAGET Jean-Louis	100		
PICHARD-MULLER Vreni	50		
PLOMB Henri	100		
RAPIN Renée			
RICHARD Danielle			
ROCH Jean-Claude			

Membres bienfaiteurs individuels

57 STETTLER Gérard 50
VALLAT-GUSY Jeannette

Membres individuels et couples

ABT Jean 135
ADDOR Anne-Lise
AESCHLIMANN Jean-Luc et
Marlène
AGUET Pierre
AMSLER Christophe
AMY Didier
ANDUJAR Jorge et
ROULIN Aline 200
ARLETTAZ Myriam 50
Atelier d'architecture Mikulas Sarl 20
ATELIER JOZEF TRNKA
AUBERT Yvan et Lucia
BADAN René et May 40
BADERTSCHER Ernest et Janine
BARANOWSKY Hélène et
Hjalmar 290
BARDE-PONCET Hubert
BAUCO Brigitte 50
BAUD Philippe et Anna
BAUDOIS Sylvie
BAUHOFER Marc
BAYARD Martine
BEAUMONT Maurice et
Dominique 100
BEDA Claude et Claire-Lise 100
BEGUIN Georges
BELTEMPO Francesco
BERLINI Giuseppe 100
BERNARDO Véra 100
BESUCHET Olivier
BEUTLER Didier et Fabienne 50
BICHOVSKY Nicolas 100
BICHOVSKY Pierre et Ghyslaine
BIELER Martin et Alliette 100
BIELER Philippe et
MAYOR Simone
BINGGELI-BLANC Robert
et Agnès
BISE DEMAY Christine 50

BISI Marcelle		CHAPPUIS Yves	100	58
BLANC Yvette	50	CHAPUIS Catherine Arlette	50	
BLANCHOUD Bernard	50	CHAPUIS Jean-Pierre et		
BLEUL Laurent	135	MAIER Eva		
BOLAY Dominique et Dragica		CHARLET Gérald et Raymonde		
BOLOMEY Pierre		CHAUBERT Claude	130	
BONAERT Axel	108	CHAUPOND Claude et Claudine	20	
BONNY Claire-Lise	50	CHEVALLEY Jean-Claude		
BORNAND Astrid et Martial		CHEVALLEY Jean-Jacques	55	
BOSSY Arnold et Lise		CHEVALLEY Raymonde		
BOULANGER Mousse		CHEVALLEY Simone	50	
BOUQUET Alain		CHOLLET Alain		
BOVET Isabelle	135	CHOLLET Fabrice	50	
BOVET-FERRAND Philippe et		CHOLLET Pierre	50	
Renée	100	CHUAT Nadine		
BOVY-REYMOND Caroline et		CIOTTO-FLEURY Béatrice		
Michel	50	CIUREA Mihai et Emmanuelle		
BRAND Carmen	50	COCHAND Pierrick et Suzy		
BRUNNER Daniel	165	COCHAND Romain et		
BRYNER Peter et Susanne	100	CHEVALLEY Sylvie		
BRYOIS Arlette		COLOMB Christophe et Annik		
BULA Alexandre	100	CORBAZ Philippe et Maria	50	
BURGER-ROSTAN Nadine et		CORBOZ Gérald et Marianne		
Philippe	50	CORBOZ Louis et Hanna	100	
BUTTY Claude et Marie-Jeanne	70	CORBOZ Philippe		
CADSKY-FREY Katrin	50	CORDEY Evelyne	100	
CAMPANA-PORTMANN Alexandre		CORNAZ Elisabeth	50	
et Evelyne	50	COTTET Philippe	50	
CAMPBELL-ROMERO Solveig		CROTTAZ Jean-Claude	25	
Ellinor	35	CUGNET Daniella		
CANTINI Claude	50	CURRAT Bernard	100	
CARDINAUX Charly et Christiane		CURRAT Marcel	50	
CART Michel		DA COSTA José Carlos et		
CAVIN Jean-Paul et		Francine	150	
CORNU CAVIN Christianne	200	DAOUT Anita et Bertrand	70	
CHABLOZ Eugène et Florence	100	DAPPLES Roland	165	
CHAMOREL Jean-Claude et Pia		DAVID Philippe et		
CHAMOT Jacques et Olivia		CHATELAN DAVID Céline	50	
CHAPPUIS Anne	50	DE BOURGUES Loïc et Catherine		
CHAPPUIS Jean-François		DE JAGER Norma		

59	DE MEURON Thérèse et Gilbert	100	ELTSCHINGER Marie-José	100
	DE REGIBUS Olivier	55	EMERY Eliane	50
	DE TAVEL Jean-Christophe	50	EMONET Françoise	
	DEBLUE Suzanne		ESTOPPEY Jean-Paul et Josette	50
	DECOMBAZ Jacques	75	FARDEL Alfred-Edouard	50
	DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane		FAVEZ Jean-Pierre	
	DECOSTERD Pierre		FAVRE Guy et Marlène	
	DEGEN Rolf et Christa		FAVRE Jean-Marc et Anne-Maud	
	DELACRETAZ Olivier	50	FELIX-PASCHE Janine	
	DELALOYE-CHAN René et John		FERRINI Jean-Paul	50
	DELANOE Michel	110	FIVAZ Jean-Jacques	50
	DELISLE Charles-Henri et		FONTANNAZ Monique	50
	VERNIER Christine	50	FRANCKEN Claire	135
	DEMIERRE Coralie	50	FRANK Jean-Pierre Antoine et Anne-Marie Anita	
	DEMIERRE Pierre et Nicole	50	FREY Raphaël et Bérénice	50
	DEPEURSINGE Yves et Béatrice		FREYMOND Gilbert	
	DERVEY Marcel		GAIDE Olivier et Emmanuelle	50
	DESSAUGES Yves	100	GALLOPPINI Roland et	
	DESTRAZ Cécile	20	KLEINER Mirjam	100
	DEUVAERT Armand		GANDER FREI Anne et Roland	
	DEVINS Guy et Françoise		GARGASSON-SAVARY Claudine	50
	DIBLITZ Markus et Brigitte		GAVILLET Alois et Antoinette	
	DISERENS Norbert	15	GAVILLET Jacqueline	
	DOVAT Catherine		GAVILLET Pierre	50
	DOYEN François	100	GENDROZ Pierrette	
	DUBOIS Jacques et Simone		GENOUD Bernard	
	DUFEY Alberto	50	GERBER Kurt	50
	DUFEY TLILI Hamadi et Lisiane		GILGIEN Willy et Pascale	100
	DUFFEY Olivier		GINDROZ Jean-Pierre et Mariette	100
	DUFLON Bernard et Laurence	50	GLOOR Bernard	50
	DUFLON-MEIER Isabelle		GOLAY Alain et Pascale	
	DUPONT Michel et Myriam	50	GOLAY Michel	
	DÜRLIMANN Jean-Paul	50	GOLAY-TROGER Roger et Christiane	50
	DUTTWEILER-MOLLEYRES Françoise		GONUS Benoît et Christine	50
	DUVOISIN Dominique		GONUS Pierre-André et Marie-Laurette	50
	DYENS Roselyne et Roger	100	GOUMOËNS Michel	50
	EHRBAR Philippe	50	GRABER Renée	1000
	EICHER Marc			

GRANGE André		KOHLI Gérald et Yvette	50	60
GREMAUD Claude et Fabienne		KOHLI Stéphane et Yannick		
GREMAUD Jean-Paul		KRAFTSIK Georges et Anne	100	
GUIGNET François et Murielle		KRAYENBUHL Eve	100	
HAEFLIGER Urs	80	KURAN Melik		
HAEMMERLI Françoise	30	LAGES José et		
HAFFTER Anne-Marie	100	PETRONILLI Tamara		
HANHART Bernard	50	LARDROT André et Brigitte		
HARTMANN Sylvia		LAURENT Max		
HAUSER Christian et Anne-Lise	50	LEISER Martin	65	
HERITIER Jean-Daniel	100	LESSARD Sonia Marie Michèle		
HOLDENER Bernard et		LEUBA Claude	100	
MARQUART Isabelle		LEUBA Serge		
HÖSLI-STETTLER Micheline		LOCHER Théo	50	
IANCU Ana-Maria	100	LONGCHAMP Jacques et		
INDERMUHLE Ulrich		Christine	290	
JACCARD Monique	100	LUGRIN Arlette	25	
JAN Gloria	20	LÜSCHER Monique	100	
JAQUET Cédric		LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad		
JAQUET Hélène et Jean-Marie		MÄCHLER Hans	200	
JAQUET-BERGER		MACK Alain	100	
Christiane-Paulette		MACK David et Muriel	300	
JATON Jean-Claude	100	MAENDLY Liliane	50	
JATON Philippe et Nicole		MAIRE-ARNI Jean-Claude et		
JAUNIN Gertrud et Patrick	500	Jacqueline	200	
JEANNET Eric-Serge et Karile	100	MARGOT Maurice	50	
JORDAN André et Sylvie		MARQUIS Eliane et Roland	50	
JORDAN Francis		MARTIN Jean-François		
JORDAN Jacques et Hajer		MARTIN Louis-Daniel et Myriam	50	
JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane		MARTINET Elena	50	
JUNGO Alain et Brigitte	150	MARTINET René		
JUNOD-GIROUD Marianne		MARTINO Corinne		
JUTZI Pierre	50	MARTINUZZI Jean	235	
KAELIN & ROMBOLOTTO SA	50	MASMEJAN Lydia	50	
KARLSTROM Frederik et Karen		MASSARD Pierre-André		
KIBALABALA Amédée	50	MATHYS Heinz-W. et Georgette	50	
KISSLING Jean-Luc		MAURER Daniel et Jacqueline	100	
KISSLING Pierre-André	50	MAYOR Amélie		
KLAY Michaël et Catherine		MAYOR Dominique		
KOEB Xavier		MAYOR Ginette		

61	MAYOR Pascal		PAGANI Romano et Clara	
	MAYOR-FAVRE Irène	50	PAHUD Pierre-Alain	
	MAYORAZ Fabrice et Chantal	50	PANCHAUD Evelyne	50
	MELADA Pascal		PASCHE Jean-Daniel et Nadine	50
	MELLINA Frédéric		PASCHE Jean-Marc	
	MELLINA Véronique et Pierre-Alain	50	PASCHOUD Claire-Marie	100
	MERCIER Karin		PELICHET-ELWERT Ursula-May	50
	MERCIER-PIANTA Anastasia	50	PELLISSIER Esther	
	MESOT Jean-Marie et Véréna	100	PERRET Antoine	
	MICHAEL Nicholas et Marion		PERROTTET Charles	
	MICHEL Jacques F. et Françoise	50	PERROUD Lucienne	
	MINET Patrick et BORLAT Katia	100	PETER Werner et Joya	
	MODOUX Philippe et Michèle	100	PEYTREGNET Elise	
	MOLLARD Bernard	30	PEYTRIGNET Michel et Francine	50
	MOLLEYRES Janine		PFYFFER Aurora et Gérard	90
	MONNEY Alain et Catherine		PICHONNAZ Murielle	
	MONNEY Christophe	135	PICTET Robert	5
	MONNIER Jean et Anne-Marie		PILLOUD Jean-Marie et Myriam	
	MONOD Michel	200	PITTET Didier et Odile	
	MOREL Elisabeth		PITTET Joël	235
	MORET Isabelle	50	PLANCHEREL Jean-Marie	
	MOSIMANN Oscar et Elisabeth		POCHON Pierre	30
	MOSSIER Jean-Marie	50	PORCHET Alfred et Raymonde	100
	MOUNOUD Willy	100	PORCHET Jacques et Claudine	50
	MOUQUIN Michel		PRADERVAND Brigitte	
	MOURON Nicole	40	RAMSEYER André et Gertrude	
	MULLER Christian et Marianne	50	RANZONI Fiorenza	
	NARBEL Jean-Marc	100	RANZONI Sandro	
	NAUER Jean-Marc et Rachel	60	RAYNAUD Pierre-André et Rebecca	
	NEYROUD Roger	70	RAYROUD-HUGLI Michel et Patricia	
	NICOLET MORIER Chantal Imelda et Olivier	150	REBETEZ Christophe	100
	NIKLAUS Roland et Annie	100	REDGWELL Robert et Monica	
	NIKLAUS Vincent et Catherine	50	REGAMEY Reynold et Micheline	50
	NIKLES Françoise Andrée	50	REGUIN Denis et Marianne	
	NOVATTI-THOUZEAU Louis	50	RICHARD Jean-Daniel	50
	NOVERRAZ Patricia	11	RITTENER Albert	
	ORAN Marc		ROBERTI Michel et GUNTENSPERGER Monika	300
	OULEVEY Josette		ROCH Françoise et Gabriel	

ROCHAT Catherine		SOTIROV Ivan	62
ROESSINGER Philippe		SPAETH Lucienne	
ROGIVUE Anne-Lise		SPAETH Christian	50
ROMERO RODRIGUEZ Indiana		STAMPFLI Tony	
ROUGE Jacques		STAUFFER Jean-Daniel	30
ROUILLER Jean-Luc	50	STOECKLI Cédric et Sandrine	
ROULIN Denis		STUBY Claude	
ROUVE Nicolas et Anne-Sophie	50	STUBY Eliane	80
ROY Hugues-Vincent	50	SUTER Brian et Maria	100
RUBATTEL Jean-Paul et Nicole		TEDESCHI Alain	
RUBATTEL Paul	50	TEMLER-MAEDER Evelyne	50
RUCH Daniel et Corinne		TERREAUX Roger et Patricia	
RUCHONNET Eve et Philippe	100	TESAURY Pierre-Etienne	100
SANTSCHI-DUAY Micheline		THEVENAZ Suzanne	
SARDA Philippe		THEVENAZ Yvan	
SAUDAN Charles		THIEBAUD Olivier	50
SAVARY Rosemarie		TORTI Georges et Sandra	
SAX Renate		TRACHSEL-CHEVALLEY	
SCHALLER André et Françoise	200	Jean-Luc et Josiane	
SHELLER Jacqueline et Markus		TRALLERO Nathalie	30
SCHILLING Margrit		TREBOUX Marc et Liliane	
SCHNEIDER Christiane	135	TRIBOLET Pierre-Yves et Linda	
SCHOLER Raymond et Suzanne		TSCHANZ Michael	
SCHREIBER Adam	500	VAISSBAND Christophe et Diana	100
SCHWAAB Jean-Jacques		VAISSBAND Marie-Lyse	185
SCHWARZ Jean-François et		VARE Lucas et Stéphanie	50
Brigitte	100	VAUCHER Bernard et Anne	50
SENN Jean-Jacques et Muriel		VAUDROZ Géraldine-Mary	
SEREX Arlette	30	VERTESI-WEBER Andreas et	
SEREX Ghislaine	35	Suzanne	50
SEREX Jean-Claude	50	VEYA Pierre et Donatienne	50
SEYDOUX Laurent et		VIAL Jean-Pierre	50
PITTET Karine		VIDEIRA Abilino et	
SIGMOND Alexa		CORNO Cornélia	100
SIMONET Stéphane et Renée	50	VILTARD Christophe et Henriette	50
SOLLBERGER André et		VIREDAZ Michel	100
DARME Martine	100	VIRET Daniel et Micheline	
SONNAY Anouchka		VOELLMY Jean-Daniel et	
SONNAY Claudine	50	Claire-Line	100
SONNAY Michel et Odette	100	VOLET Alain	

63	VONLANTHEN Jörg	30
	VONO Lucie	30
	WACKERNAGEL Marie-Christine	
	WALDBURGER Heinz et Doris	50
	WARIDEL Philippe	50
	WEBER Lorenz	50
	WEIER Peter	50
	WICHT Marcel	50
	WIDMER Thérèse	50
	WISLER Anne	
	WOLLHEIM Mathias	
	YBLOUX François et Jocelyne	
	YERSIN Jean-Robert	100
	ZWEIFEL Max et Janine	20

Communes

Bourg en Lavaux	
Carrouge VD	
Chexbres	
Corcelles-le-Jorat	
Echallens	
Essertes	
Forel (Lavaux)	100
Maracon	250
Mézières	100
Montpreveyres	
Morges	200
Oron	
Puidoux	
Rivaz	50
Savigny	
Servion	200
Vulliens	

Familles bernoises

de BUREN Pierre	
de MULINEN Pascale	500
de TSCHARNER Bénédict et Corinne	
THORMANN Ulrich et Nicole	
de STEIGER Adrien	30
von WATTENWYL Charles	
von WATTENWYL Richard	1200
von WATTENWYL Sigmund et Martine	50

Collectifs

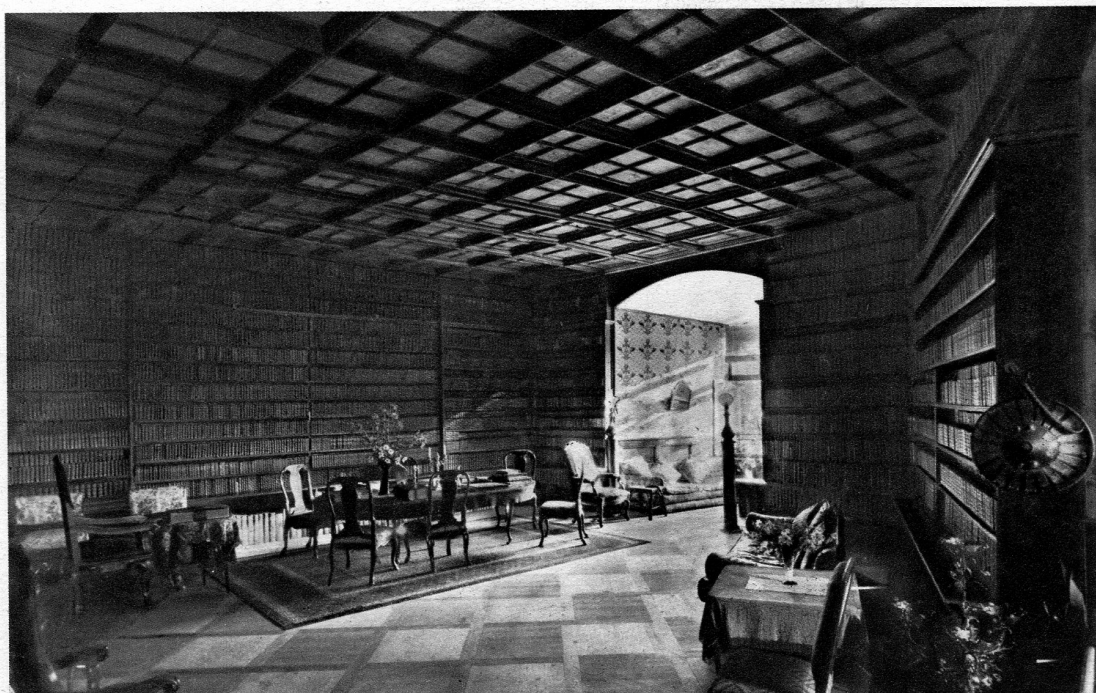
Alphaverre SA, Echallens	200
Banque Raiffeisen Lausanne-Haute-Broye-Jorat, Lausanne	
Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne	
CERO - Oron-la-Ville	35
Demierre et Deschenaux SA	100
Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels, Pully	
Gymnase Auguste Piccard, Lausanne	
Liaudet Pial SA, Renens	200
Retraites populaires, Lausanne	
Romande Energie SA, Morges	300
Société Vaudoise d'Aide Sociale et Culturelle, Lausanne	
Ville de Genève, Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève	

Quelques photos du château en 1929

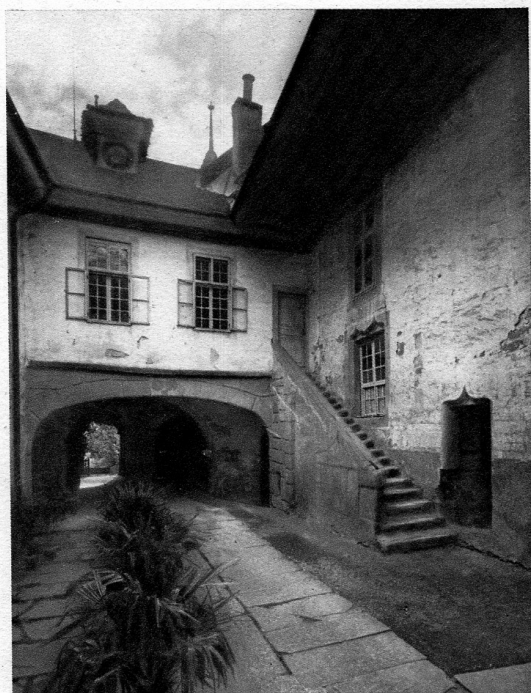
Extrait de l'ouvrage «Les Châteaux Vaudois» de Pierre Grellet et Frédéric Gilliard, publié aux Editions SPES à Lausanne en 1929.

Photos de S.A. Schnegg

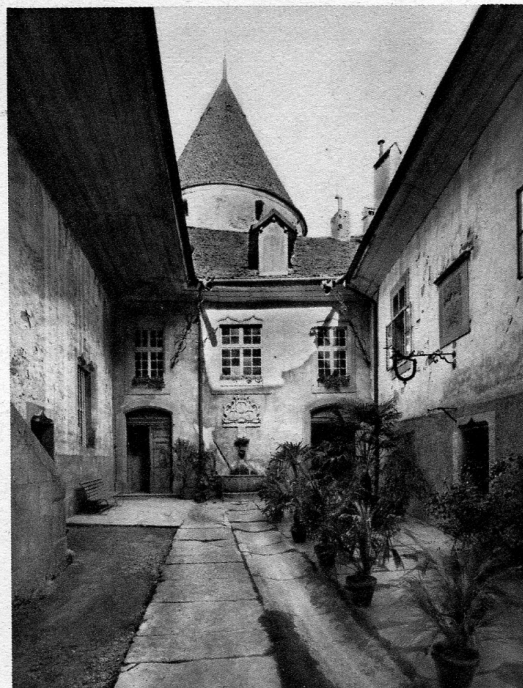
64



ORON : bibliothèque.



Cour intérieure, côté sud.



Cour intérieure, côté nord.

Cotisation annuelle 2016

- 65 Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association, l'autre pour le donner à une personne qui souhaiterait devenir membre.

Rappel des cotisations 2016

o Membre individuel, cotisation annuelle	Fr. 65.-
o Membre bienfaiteur individuel, cotisation annuelle	Fr. 130.-
o Couple, cotisation annuelle	Fr. 110.-
o Couple bienfaiteur, cotisation annuelle	Fr. 220.-
o Membre collectif, cotisation annuelle minimale	Fr. 300.-
o Membre à vie, cotisation unique	Fr. 1'300.-
o Membre à vie, couple, cotisation unique	Fr. 2'200.-

Ouvrages en vente au château:

66

Brigitte PRADERVAND: Le Château d'Oron, histoire de sa construction et de ses restaurations. 2009. Fr 20.-

Héli LIARD: Le château et la Seigneurie d'Oron.

Photographies de Jean-Claude Decorges. Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979
32 pages (Collection Trésors de mon pays, No 179). Fr. 15.-

Thérèse BICHSEL: Catherine de Watteville. Du château d'Oron à la cour de Versailles.
Editions de l'Aire. 2013. Fr 40.-

André LOCHER, Eli LIPSKI: Châteaux Suisses. Editions Stämpfli. 2013. Fr 60.-

Mémoires d'une écolière d'Apoline Hélène Massalska Fr. 20.-

Vidéo:

«Le château d'Oron: reconstitution historique». Noir et blanc, muet de 1943 Fr. 35.-

Crédit photographique et illustrations:

Simone Eperon, photos pages 8 à 17

Michel Dentan, photos des vendanges

André Locher, autres photos

Rédaction:

Comité de rédaction: André Locher et Séverin Bez

Relecture: Simone Eperon

Mise en page, composition: Séverin Bez et André Locher

Inscription et souscriptions

67 **1. Surveillance des appartements historiques, inscription des bénévoles pour 2016**

Le Comité espère que vous répondrez favorablement à sa demande de bénévoles en remplissant le coupon ci-dessous:

Ou en remplissant le sondage Doodle :

<http://doodle.com/poll/avxsknupbmn8n8ik>

Je suis disponible pour venir au château en 2016 (entre avril et septembre)

..... après-midi dont:

..... samedi(s) de 14h à 17h

..... dimanche(s) de 14h à 18h

Dates:

2. Commande des Mémoires d'Hélène Massalska

Les Mémoires d'Hélène Massalska sont en vente pour le prix de 20.-

Les personnes qui souhaitent les recevoir à domicile peuvent le commander au secrétariat du château, pour le prix de 20.- + 7.- de frais de port

Je souhaite acheter exemplaire(s) des Mémoires d'Hélène Massalska.

Je les prendrai à la fin de l'Assemblée générale 2016

Je souhaite un envoi postal

Nom et prénom:

Téléphone:

Mail (s'il existe):

Date et signature:

A envoyer au secrétariat du château,

soit par mail: chateau.oron@bluewin.ch

soit par poste: ACCO, Château 1, 1608 Oron-le-Châtel

soit par téléphone: 021 907 90 51



3. Achat d'un cep de vigne du château

Cette offre est réservée aux membres de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron.

Nous vous proposons de devenir propriétaire d'un pied de vigne du «Clos du Château d'Oron » pour une durée de cinq ans.

En échange :

Chaque année, vous serez convié à la vendange.

Vous recevrez gratuitement une bouteille de Solaris par année.

Vous recevrez un certificat de propriété.

Et une plaquette frappée à votre nom sera fixée sur le cep .

Le prix est de 300.- pour une durée de 5 ans

Remplir les rubriques ci-dessous:

Nom à mettre sur la plaquette:.....

Nom et prénom:

Téléphone:

Mail (s'il existe):

Date et signature:

A envoyer au secrétariat du château,

soit par mail: chateau.oron@bluewin.ch

soit par poste: ACCO, Château 1, 1608 Oron-le-Châtel

soit par téléphone: 021 907 90 51